

Présents : Kaneena Vanstone, Brian diCenzo, Jocelyn Brunet, Jason Warren, Michelle Matte-Stotyn, Judy Renaud

Absent : Gord Gauvin

Hôte : Pat Floyd

Réunion ouverte : 20h10 HNE

1. **Motion : Suivant la recommandation du conseil juridique, je propose que l'ACPS approuve une contribution unique et sans précédent de 10 000 \$ pour le règlement complet et final du litige opposant Parachute Montréal contre Burnett. Cette contribution sera payée à même le fonds général de l'ACPS et non depuis le fonds de défense. Cette contribution ne s'appliquera et ne sera versée qu'au moment du règlement complet et définitif.**

Proposée par : (Bd)

Approuvée par : (JW)

**Adoptée
1 Objection**